

# Six années de projets de coopération européens dans le domaine des langues: Conférence pour la diffusion des résultats - Bruxelles

[Table de matières](#)  
[in English](#)

**Wolfgang Mackiewicz**  
Freie Universität Berlin, DE

### **Bruxelles, 23 septembre 2000: un rendez-vous important**

La conférence européenne qui s'est tenue à Bruxelles le 23 septembre 2000 a marqué la fin de la première phase des activités de coopération menées dans le cadre du Réseau thématique dans le domaine des langues. Ces activités avaient vu le jour en décembre 1994 avec le lancement du Comité scientifique des langues SIGMA (décembre 94 - octobre 95). Le projet de création du Conseil européen pour les langues / European Language Council (mars 95 - février 96) succéda à SIGMA. Vint ensuite le premier réseau thématique à part entière, le projet de réseau thématique dans le domaine des langues (PRT1, septembre 96 - août 99), qui donna lieu au projet d'un an pour l'exploitation et la diffusion des résultats du PRT1 (PRTD, du 1/11/99 au 31/10/00), dans lequel s'intégrait la conférence de Bruxelles. Tous ces projets ont été soutenus par la Commission européenne dans le cadre du Programme d'action pour l'enseignement supérieur.

La Commission européenne doit avoir pressenti que la conférence serait une occasion plutôt particulière. Pas moins de six représentants officiels de la DG de l'Education et de la Culture et des services d'interprétation et de traduction étaient présents ; des représentants des services d'interprétation et de traduction du Parlement ainsi que du Ministère français de l'Education ont également participé. Deux des Universités qui ont joué un rôle important dans tous les projets : la Vrije Universiteit Brussel (BE) et la Freie Universität Berlin (DE) étaient représentées par leurs vice-présidents.

M. Domenico Lenarduzzi, sous-directeur à l'Education et la Culture a donné le ton de la conférence au cours d'un discours prononcé à l'ouverture de la réunion. M. Lenarduzzi a dressé un bilan des résultats obtenus par les différents projets réalisés dans le domaine des langues au cours de ces dernières années. Il a notamment mis l'accent sur deux initiatives lancées dans le cadre du PRT1 : le Projet DIALANG pour le développement de tests de langue en ligne dans 14 langues européennes et le projet pour le développement commun d'un diplôme avancé (de type Master) européen en interprétation de conférence, qu'il considère comme deux initiatives phares. Il a demandé aux universités d'accorder plus d'importance au domaine des langues, en permettant par exemple aux étudiants de passer leurs examens dans plusieurs langues communautaires.

### **Une conception "politique" du domaine des langues**

M. Lenarduzzi a qualifié de révolutionnaire l'approche adoptée par les projets de type Réseau Thématique dans le domaine des langues. Il est vrai que dès le début, c'est-à-dire dès le projet SIGMA, l'approche a été plutôt politique qu'universitaire. Notre point de départ n'était pas une définition théorique de ce que nous appelons le "domaine" des langues ou "études de langues" mais la conviction que la promotion des compétences multilingues et interculturelles et de la diversité linguistique et culturelle est d'une importance cruciale pour l'intégration européenne et pour la vie et le travail au sein de l'Union, et que l'enseignement supérieur a des responsabilités particulières dans ce domaine. La première réunion du comité SIGMA a, par conséquent, décidé de centrer le projet sur la transmission des connaissances et des compétences linguistiques et culturelles et sur la médiation par le langage. Cette approche reflète l'un des objectifs essentiels des projets du Réseau thématique : étudier l'écart trop fréquemment observé entre les formations proposées par l'enseignement supérieur et les besoins changeants des milieux professionnels et économiques et de la société dans son

ensemble. Des projets et initiatives qui paraissent particulièrement aptes à répondre à cette préoccupation ont ainsi été identifiés de façon pragmatique dans un certain nombre de domaines:

- Formation en langues, en civilisations étrangères ou en langues et domaines de spécialité ;
- Formation des enseignants
- Formation d'interprètes et de traducteurs et formation de formateurs
- Linguistique appliquée
- Cours ou parties de cours donnés dans des langues autres que la langue nationale
- Cours de langues pour les non spécialistes, y compris une préparation langagière et un soutien à la mobilité de l'étudiant.

Cette liste fait apparaître que les études de langues ne sont pas seulement appropriées aux diplômes de langues ou apparentés aux langues, mais influencent l'enseignement supérieur tout entier.

### **Le premier Projet de réseau thématique (PRT1) : un exercice de sensibilisation**

Le PRT1 s'est fixé pour objectif d'amener une réorientation des programmes et des enseignements de langues cités ci-dessus ; l'idée était d'encourager les universités en général, les facultés, les départements et les autres unités spécialisées dans les langues en particulier, à répondre aux défis posés par une Europe multilingue et multiculturelle - tout un programme ! Même si nous sommes loin d'avoir atteint notre but initial, il ne faut pas sous-estimer l'impact de nos projets. Les quelque 130 experts provenant d'universités des Etats membres, d'Islande, de Norvège, de la République tchèque, de Hongrie, de Roumanie et de Suisse, et d'organisations membres, qui ont siégé dans les neuf comités scientifiques des sous projets pendant trois ans, se sont consacrés au problème en question, ont identifié les forces et les faiblesses des politiques actuelles, des programmes et des modèles de formation, ont mis au point des recommandations (y compris des modèles de programmes d'études, et des exemples de bonne pratique), et ont préparé ou lancé des projets de développement de programmes, notamment des projets pour le développement commun de modules au niveau troisième cycle à orientation professionnelle et de programmes de type "Master" européen. Au cours de deux conférences importantes et d'un nombre considérable d'ateliers, les participants au projet ont partagé leurs réflexions avec un grand nombre d'universitaires et de représentants de milieux non universitaires. En même temps, il faut avouer que nous sommes souvent restés dans le cadre de nos domaines de spécialisation universitaires et n'avons pas atteint ceux que nous souhaitions atteindre : les "politiques" et les décideurs au sein et à l'extérieur du monde universitaire. Le projet de diffusion des résultats a heureusement permis d'essayer de toucher un public plus large.

### **Le projet de diffusion**

Le PRTD avait deux objectifs à atteindre : de nouveaux acteurs au sein et à l'extérieur du monde universitaire devaient prendre part aux activités de type PRT, et les résultats du PRT1 devaient être synthétisés et amplifiés à travers des thèmes directement liés aux besoins résultant de l'intégration européenne.

Le PRTD avait des partenaires dans tous les nouveaux pays participant aux programmes européens, notamment dans les pays associés d'Europe centrale et orientale. Les contacts ont également été établis avec un nombre considérable d'associations universitaires et professionnelles, avec les associations d'étudiants et avec les représentants des partenaires sociaux. Le plus important est peut-être que les quatre associations universitaires les plus influentes ont accepté de devenir partenaires du projet : l'ACA (Association de Coopération Académique), le CRE (Association des Universités Européennes), l'EAIE (Association Européenne pour l'Education Internationale), et l'UNICA (Réseau des Universités des Capitales d'Europe). La présence des représentants de ces associations au comité scientifique central et à la conférence a introduit une nouvelle dimension politique au projet : l'approche ascendante et participative encouragée dans le PRT1 a été complétée par une approche plus centrée sur l'expertise, les experts universitaires engagés dans le projet ayant été encouragés à intégrer leurs réflexions dans le cadre plus général des perspectives pour l'enseignement supérieur dans son ensemble, telles que le mouvement vers l'internationalisation et la restructuration des programmes suite à la déclaration de Bologne.

Au cours des mois qui ont précédé la conférence, six task forces de taille réduite, chacune comprenant un expert d'Europe centrale ou orientale, ont entrepris la synthèse du PRT1 et ont mis en valeur les résultats les plus significatifs sous six intitulés regroupés en deux thématiques larges :

### **Langue, mobilité, citoyenneté**

Citoyenneté européenne

Mobilité et coopération : les besoins des étudiants et du marché du travail

Nouveaux environnements d'apprentissage

### **Etudes de langue pour la vie professionnelle**

Formation en interprétation et traduction

Formation des enseignants et des formateurs pour une Europe multilingue

Etudes de langue au niveau avancé pour les non professionnels des langues

Les sous thèmes ont été définis de façon à ne pas correspondre à un seul type de programme ou de pratique. Par exemple, le thème "Formation des enseignants et des formateurs pour une Europe multilingue" était censé combiner la formation des enseignants dans l'enseignement secondaire, la formation des formateurs des traducteurs et des interprètes, et la formation des professeurs de langue à l'Université. Ces trois axes ont en commun leur besoin d'associer la formation des spécialistes de langue aux exigences professionnelles. Les six longs rapports rédigés par les task forces qui sont composés de brèves vues d'ensemble des problèmes respectifs, des recommandations et des exemples de bonne pratique seront publiés sous peu sous le titre *Etudes de Langues dans l'enseignement supérieur en Europe - 2000 - 2005*. Ce document doit servir de cadre de référence aux politiques et aux décideurs partout en Europe.

### **La conférence de Bruxelles: un événement politique**

Le format de la conférence a également reflété la nouvelle dimension politique. Le projet initial, qui était de tenir une conférence d'une journée et demi, a été abandonné en faveur d'une manifestation d'une seule journée. Tous les participants à la conférence sont restés ensemble pendant toute la journée, ce qui signifie que pour la première fois les liens entre les différents programmes de langue et programmes apparentés aux langues ont été pleinement visibles. Hormis les sessions d'ouverture et de clôture, la conférence était structurée en six sessions au cours desquelles les recommandations principales des six rapports ont été présentées au cours d'interventions de cinq à dix minutes. Ceci signifie que le temps de discussion pour chacune des interventions était limité à quarante minutes ; en conséquence, les interventions étaient brèves et précises.

Le thème de la citoyenneté européenne a été introduit par Robert Crawshaw (Lancaster University, UK). S'inspirant de récents documents de la Commission, qui prônent "une citoyenneté active", Crawshaw a affirmé que les universités "doivent reconnaître et accepter que leurs responsabilités sociales en tant qu'institutions de l'enseignement supérieur ne se réduisent pas à la production d'enseignements et de recherches universitaires mais comprennent également la transmission du savoir, des valeurs et des compétences requis pour exercer une citoyenneté active". Il a présenté une série de recommandations conçues pour promouvoir le développement de compétences multilingues et multiculturelles parmi tous les étudiants et il a encouragé les universités à développer et à mettre en oeuvre des politiques claires et intégrées pour un apprentissage généralisé des langues au niveau de l'ensemble de l'établissement, une idée qui a été reprise par un certain nombre d'intervenants au cours des sessions suivantes.

Anne Räsänen (Jyväskylän yliopisto, FI) a introduit le thème de la mobilité et de la coopération qui avaient été abordé dans la session d'ouverture par Madame Lagier du Ministère de l'Education Nationale français, qui a souligné la proposition de son gouvernement pour un plan d'action conçu pour promouvoir la mobilité des jeunes, des enseignants et des formateurs au sein de l'Union. Mme Räsänen a proposé une série de mesures concrètes conçues pour augmenter le nombre d'étudiants mobiles et la qualité de la mobilité des étudiants. Elle a avancé "que tous les membres du personnel ainsi que les étudiants mobiles et non mobiles doivent être sensibilisés à la diversité européenne, y compris à la tolérance en ce qui concerne les compétences langagières et les autres cultures universitaires". Elle a également réclamé le développement de politiques institutionnelles - des

politiques conçues pour promouvoir la mobilité. La présentation de Mme Räsänen a donné lieu à une discussion animée, qui a abordé entre autres choses, l'évaluation de la mobilité des étudiants ERASMUS et de la nécessité de distinctions terminologiques claires (distinction crédits ECTS et accréditation de programmes).

Valère Meus (Universiteit Gent, BE) a proposé une réflexion sur le potentiel inhérent aux nouveaux environnements d'apprentissage - technologie de l'information et de la communication et présence de personnes s'exprimant dans d'autres langues européennes dans nos universités - pour l'apprentissage des langues dans l'enseignement supérieur, y compris l'apprentissage des langues les moins utilisées et les moins enseignées. Il a exprimé l'opinion selon laquelle l'utilisation et l'exploitation des nouveaux environnements d'apprentissage avec pour objectif l'enseignement des langues nécessitent une coopération inter universitaire, une révolution méthodologique, des standards de référence objectifs pour toutes les langues et une nouvelle définition des tâches de l'enseignant.

La session sur la formation pour l'interprétation et la traduction introduite par Daniel Toudic (Université de Rennes II, FR), a rapidement débouché sur l'examen des nouveaux défis auxquels la profession doit faire face, et en conséquence les universités engagées dans la formation de traducteurs et interprètes professionnels : l'élargissement de l'Union et les nouvelles avancées technologiques. Les représentants des services d'interprétation et de traduction de la Commission et du Parlement ont réitéré leur adhésion aux principes exposés dans le Traité et aux pratiques appliquées par les services. L'idée de reconnaître différents niveaux de compétence de médiation en parallèle avec les échelles de compétence langagière du Conseil de l'Europe et d'offrir des cours d'introduction à la traduction et l'interprétation professionnelles aux étudiants de licence en langues modernes n'a pas recueilli le soutien de la majorité des spécialistes présents.

Anne-Claude Berthoud (Université de Lausanne, CH) a résumé les résultats du sous projet PRT1 sur la formation des enseignants. Elle a soutenu qu'un enseignement bilingue ou multilingue représentait une avancée dans l'enseignement des langues au niveau de l'école, et insisté sur la nécessité de promouvoir ce genre d'enseignement par le biais d'une formation initiale et continue appropriée des enseignants et d'une recherche ciblée. Berthoud et Piet Van de Craen (Vrije Universiteit Brussel, BE) ont résumé le projet pour le développement commun d'un programme de niveau avancé en enseignement multilingue et d'une proposition de recherche soumise dans le cadre du 5e Programme Cadre, le sous projet étant à l'origine de ces deux initiatives.

Barbara Moser Mercer (Université de Genève, CH) and Eckhart Hötzel (Université Marc Bloch, FR) ont présenté les résultats des travaux entrepris dans le cadre du PRT1 sur la formation des formateurs de traducteurs et d'interprètes - portrait des formateurs et modules de formation, ces derniers étant prévus pour l'enseignement à distance.

Tandis que dans le cas des spécialistes des langues, il est possible de relier les programmes directement aux besoins professionnels, ceci ne semble pas être le cas pour les professionnels non linguistes. Elisabeth M. Lillie (University of Ulster, UK) a rapporté les résultats d'une étude conduite dans le cadre du PRT1 au sein d'entreprises privées et publiques et sur les résultats d'ateliers conduits avec des représentants d'environnements professionnels et économiques ; le résultat fut peu concluant. C'est pourquoi le CEL/ELC cherche à étendre ses contacts au sein de ces milieux. Mme Lillie a également présenté un projet pour le développement commun d'un Programme de niveau avancé en études des langues appliquées, qui doit apporter aux jeunes diplômés et aux professionnels des connaissances et des compétences professionnelles appropriées.

Conformément aux pratiques actuelles, le résumé et l'évaluation des résultats de la conférence et des projets qui ont précédé la conférence ont été confiés à un expert extérieur : le professeur Claude Truchot de l' Université Marc Bloch (FR). M. Truchot, qui était rapporteur général à la conférence du Conseil de l'Europe "Diversité linguistique pour une citoyenneté démocratique en Europe" qui a eu lieu à Innsbruck en mai 1999, a résumé ses observations en huit points publiés intégralement ci-dessous. (Voir Annexe 1).

Le fait que la conférence marquait la fin de près de six ans de coopération européenne au niveau de l'enseignement supérieur dans le domaine des langues a été souligné par de nombreux intervenants

en début et en fin de conférence. Le sentiment général qui a prévalu à la conférence était un sentiment de partenariat - partenariat non seulement entre les universités qui ont participé aux projets, mais également entre la Commission européenne et les universités.

**Merci Monsieur Lenarduzzi  
Wolfgang Mackiewicz**  
Bruxelles, 23 septembre 2000

Comme certains d'entre vous le savent peut-être, M. Lenarduzzi va prendre sa retraite au printemps prochain. Ce qui signifie que ce sera ici la dernière de nos conférences à laquelle il va assister en tant que Directeur général adjoint de la DG Education et culture. Il serait vain ici, Monsieur, de tenter de mentionner tout ce que vous avez fait pour l'Europe. Permettez-moi juste de dire ceci. Le développement historique de la coopération européenne dans le domaine de l'éducation, dont nous avons été les témoins et auquel nous avons été intégrés depuis près de quinze ans, n'aurait pas été possible sans vous. Nous avons donc toutes les raisons de vous être très reconnaissants de tout ce que vous avez fait, de tout ce que vous avez accompli. Et en mon nom personnel, je voudrais dire que c'est vous qui m'avez orienté vers de nouveaux buts et qui m'avez ouvert à de nouvelles pistes. Je vois comme un grand privilège de vous avoir rencontré et de m'être lié d'amitié avec vous. Merci Monsieur Lenarduzzi.

## **Annexe 1**

### **Huit points**

#### **Claude Truchot**

Université Marc Bloch, FR  
Rapporteur général de la conférence de Bruxelles.

N'ayant pas participé à ce PRT, j'ai été au cours de cette journée un observateur extérieur vivement intéressé par vos travaux. Parmi les observations que j'ai pu faire, huit points m'ont paru importants.

#### *1° La mobilisation*

On ne peut qu'être impressionné par la mobilisation à laquelle a donné lieu ce projet: 123 institutions dont 115 universités, 8 associations, un grand nombre de pays non seulement de l'Union européenne mais aussi de l'Europe centrale et orientale, plusieurs centaines de personnes y ont pris part. Nous ne sommes pas dans un champ clos d'experts, mais dans un espace de réflexion et de création collective.

#### *2° La base philosophique et morale*

Vous avez pris le temps et la peine de définir votre démarche en la situant dans la perspective d'une "citoyenneté européenne active". Pour que la citoyenneté soit active et ne se limite pas à un sentiment commun d'appartenance ou à des manifestations symboliques, des objectifs comme la diversité linguistique, l'égalité des chances pour accéder à la connaissance et l'usage des langues, et l'égalité des langues pour être accessibles à la connaissance, sont essentiels, comme l'est l'égalité d'accès à la culture numérique, celle de l'avenir.

#### *3° Qualité du débat et de la réflexion*

Il n'est pas simple pour un observateur extérieur d'entrer dans un débat auquel participent des personnes qui ont l'habitude de travailler ensemble depuis plusieurs années, car il y a beaucoup d'implicite dans ce qui est dit. Mais on est incité à y entrer, car ce débat n'est éclaté. Les intervenants ne sont pas les porte-paroles de leurs intérêts particuliers, de leur "boutique". On sent qu'il y a un partage, que chacun essaie de penser de manière transversale. De ce fait l'observateur extérieur trouve des repères et peut les suivre. Il est sensible au besoin qui s'exprime d'aller plus loin, de mieux définir les concepts (par exemple ceux "d'accréditation" et de "reconnaissance").

#### *4° Le domaine des langues*

J'ai noté le souci de donner corps au "domaine des langues", de le définir, de le structurer. Ce souci

de le faire exister dans l'institution universitaire est d'autant plus appréciable que, hors du champ des spécialistes, la connaissance des langues est un domaine que celle-ci n'a pas suffisamment valorisé dans le passé. La considérant, au mieux comme une nécessité pratique, l'assimilant aussi au secteur commercial, l'université a laissé cette tâche aux autres ordres d'enseignement. Or l'objectif de diversité linguistique ne pourra être atteint que si l'université se réapproprie véritablement l'ensemble du domaine des langues et devient un acteur majeur de politique linguistique.

#### *5° Un document de référence*

J'ai relevé qu'un document de référence "L'enseignement des langues dans l'enseignement supérieur en Europe 2000-2005" était en préparation. Il est fondamental pour l'avenir du projet que les universités puissent se référer à un tel document pour développer le domaine des langues.

#### *6° L'université dans la société*

L'observateur est aussi sensible au désir exprimé par les participants de passer de la théorie à l'acte, de donner des formes concrètes à ce qui a été élaboré. Pour ce faire il faut certainement mieux connaître les pratiques linguistiques dans la société, ce pourquoi nous formons nos étudiants. Ce n'est pas ce qui est le mieux connu. Il convient de stimuler des études qui fassent mieux apparaître les pratiques, en essayant de ne pas rester au niveau des idées toutes faites qui gouvernent souvent le choix des langues dans les systèmes éducatifs, mais en allant observer sur le terrain des réalités souvent différentes.

#### *7° Politique linguistique*

Mettre en oeuvre des projets signifie aussi que les universités se dotent de politiques linguistiques. Cela a été affirmé ici. C'est une tâche future que s'est donné le CEL. C'est fondamental mais difficile, car les établissements d'enseignement supérieur n'ont pas l'habitude de se penser comme acteurs des politiques linguistiques. Pourtant la nature des enseignements de langue donnés, et les langues utilisées pour enseigner dans les universités, peuvent avoir un impact considérable, pratique mais aussi exemplaire, dans la société.

#### *8° Rester mobilisés*

Il convient maintenant que les projets qui ont été présentés ici prennent corps. C'est déjà en bonne voie pour certains d'entre eux. J'ai noté l'avancement de DIALANG, les mastères européens. Il y a lieu d'être optimistes. Mais on a aussi des exemples de bons projets qui sont restés dans les dossiers, parce qu'un suivi n'a pu être organisé, parce que les acteurs concernés n'ont pas pu ou voulu les reprendre à leur compte. Il faut donc que ceux qui ont créé ces projets restent mobilisés. Ce n'est pas une tâche facile non plus, mais elle est indispensable.

J'avoue avoir eu quelques hésitations avant d'accepter de jouer le rôle d'observateur. Je ne sais pas si mes observations ont été utiles et pertinentes. En tout cas j'ai beaucoup appris. Ce dont je vous remercie.